

Conseil Municipal du 05 octobre 2021

Extrait du registre des Délibérations



D – 4-3/2021

Exercice 2021

◆◆◆

Subventions 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le deux juillet, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints ; Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Didier PARSY Esteban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, Conseillers Municipaux ;

Ont donné procuration :

Marie MARCHAND	à	Pascal THIBAUT
Lydie YAP	à	Joséphine FARINEAUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN
Serge GOSTIJANOVIC	à	Elisabeth MASSE
Carmen GONZALEZ RUIZ	à	Claude WASILKOWSKI
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Isabelle COLNENNE	à	Esteban GARCIA
Déborah ANDRE	à	Patricia DUVAUX
Charlotte BERTHELOT	à	Cyprien RICHER

Secrétaire de Séance : Sébastien LEBLANC

Rapport de Madame le Maire :

Il est proposé l'octroi des subventions suivantes :

CULTURE	
LES VOYAGEURS – NOEL AU THEATRE	9 000.00 €
LA BIDOTHEQUE – MODERNISATION OFFRE NUMERIQUE	900.00 €
TOTAL	9 900.00 €
JEUNESSE	
COLLEGE J. MOULIN – PEL	1 953.00 €
ECOLE ET FAMILLE DE LA CESSOIE - PEL	150.00 €
TOTAL	2 103.00 €
SOCIAL/SANTE/SOLIDARITE	
FRANCIS QUATREL – PARTICIPATION AU 4L TROPHY	500.00 €
TOTAL	500.00 €

Envoyé en préfecture le 14/10/2021

Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215905274-20211005-DEL_4_3_051021-BF

SPORTS	
USSA FOOTBALL – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	7 500.00 €
TOTAL	7 500.00 €
TOTAL GENERAL	20 003.00 €

Les crédits sont inscrits en DM2

Les Membres du Conseil Municipal faisant partie du Conseil d'administration d'une association subventionnée ne participent pas au vote de la subvention pour cette association.

Soit :

Pour les Voyageurs : Michel Huylebroeck et Cédric André.

Pour la Bidothèque : Michel Huylebroeck

Pour le Collège Jean Moulin : Pascal Thibaut

Pour l'USSA Football : Pascal Thibaut, Michel Huylebroeck, Esteban Garcia et Laurent Govaert

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ
21 VOIX POUR
1 VOIX CONTRE



Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Elisabeth MASSE